

La ville mal-aimée : esquisse du profil helvétique

Joëlle Salomon Cavin,

Institut de politiques territoriales et d'environnement humain,

Université de Lausanne, CH-1015 Lausanne ;

Joelle.salomoncavin@unil.ch

Reçu le 4 mai 2007

Comme introduction au colloque de Cerisy sur « la ville mal-aimée, ville à aimer » et en miroir à la présentation du cas français par Bernard Marchand, je vais vous présenter quelques réflexions sur le cas suisse¹.

En Suisse, l'hostilité à l'égard de la ville est un phénomène dont on reconnaît souvent l'importance (A. Corboz, 1997), voire l'évidence : « En Suisse, d'une façon générale, on n'aime pas l'urbain » (Leresche, 1995) mais auquel aucune recherche spécifique n'a jamais été consacrée. L'origine de mon travail sur la ville mal-aimée est associée à deux textes dans lesquels leurs auteurs formulent chacun l'hypothèse selon laquelle la conception de l'aménagement du territoire en Suisse est influencée par des idéologies anti-urbaines (Gerosa et al., 1988 ; F. Walter, 1994).

La ville mal-aimée est ici synonyme d'urbaphobie et désigne des **représentations collectives hostiles à la ville**, la grande ville surtout. Dans ce texte, nous verrons que ces représentations sont indissociables de l'idéalisation de la campagne. La construction du mythe Suisse va de pair avec la dévalorisation de la ville. Nous verrons également que les discours hostiles à la ville relèvent de deux registres principaux. Le premier est d'ordre moral : *la ville est mauvaise pour l'homme*. Pour Rousseau, « la ville est le gouffre de l'espèce humaine ». Ce discours est basé sur des arguments extrêmes et emblématiques : la nature est idyllique, la ville est maléfique, malsaine, malfamée. Ces discours écartent les faits pour ne proposer qu'un récit exemplaire. Le second est d'ordre matériel ou rationnel. Il désigne des discours urbaphobes fondés sur des circonstances avérées ou pour le moins vraisemblables. Il s'appuie sur des faits. Par exemple, l'hostilité des campagnes à l'égard des villes à la fin de l'Ancien régime s'appuie sur des faits historiques : la domination politique des villes. Nous verrons cependant qu'il est parfois délicat de distinguer le *moral* du *rationnel*. Les propos de Armin, Meili pionnier de l'aménagement en Suisse en sont l'illustration. Les arguments, *la ville est délétère*, *la ville est mortifère*, *la ville est foyer de révolte*, sont présentés de manière à convaincre de la nécessité de lutter contre la ville. Ils sont vraisemblables à défaut d'être vrais ou pour le moins anachroniques. Mais, ils dissimulent malaisément la condamnation morale.

Cette communication se divise en trois parties. La première est consacrée aux sources historiques de l'urbaphobie en Suisse. La seconde s'intéresse à leurs effets sur la théorie et la mise en œuvre de l'aménagement du territoire au niveau national. La troisième discute la question de l'émergence actuelle de courants favorables à la ville.

1 - Aux sources de l'urbaphobie

L'urbaphobie en Suisse prend sa source dans deux directions. L'une est politique, c'est la victoire des campagnes contre les villes et l'avènement de la République helvétique, l'autre est culturelle, c'est la construction de l'identité nationale autour de la figure des Alpes et du Village suisse.

¹ L'hostilité à l'égard de la ville en Suisse est présentée en détail dans l'ouvrage tiré de ma thèse *la ville mal-aimée*, PPUR, Lausanne, 2005.

La Suisse à la fin de l'Ancien Régime (fin du XVIII^e siècle) était un pays essentiellement rural en termes de population et de type de production. Les régions du Plateau suisse étaient sujettes des républiques citadines alors que les régions alpestres (Valais, Grisons, Glaris, Zoug, Appenzell, Uri, Schwyz, Unterwald) étaient pour la plupart indépendantes et jouissaient du système politique de la *Landsgemeinde*. Les villes du Plateau tiraient leur revenu des campagnes qu'elles avaient conquises par force ou par rachat. À la fin de l'Ancien Régime, les relations entre villes et campagnes sont extrêmement tendues. Pour l'historien William Rappard (1916), la raison en est que les villes avaient alors « élevé l'usure à la hauteur d'un principe de gouvernement ». C'est dans ce climat de fort mécontentement à l'égard des villes qu'il faut trouver une des causes principales de l'effondrement de l'Ancien Régime

Dans la foulée des mouvements révolutionnaires européens dirigés contre l'absolutisme monarchique, des soulèvements aboutissent à l'avènement de la République helvétique en 1798. Cette poussée révolutionnaire en Suisse était largement motivée par le souci de diminuer le pouvoir des villes. La composante anti-urbaine est essentielle pour comprendre les projets territoriaux des révolutionnaires de la République helvétique dont le but était de rabaisser les villes ci-devant souveraines. L'imaginaire spatial qui en ressort déjà tend à distinguer une Suisse rurale vertueuse et la Suisse corrompue des grandes cités (Walter, 1994).

La domination des villes sous l'Ancien Régime laisse encore des traces directes dans la vie politique suisse. C'est ce que rappelle Moritz Leuenberger en 2001 alors qu'il est président de la Confédération : « lorsque j'étais membre du Conseil d'Etat zurichois, j'ai encore pu assister moi-même à des débats sur la péréquation financière ou les régions rurales faisaient référence à la répression sanglante du soulèvement de Stäfa par la ville, une histoire vieille de deux siècles ».

La conquête de l'égalité politique s'achève en 1848 par l'adoption de la Constitution fédérale. En instaurant le suffrage universel, elle inverse durablement le rapport de pouvoir entre la ville et la campagne (alors plus peuplée). L'égalité de suffrage donne à partir de 1848 un poids politique d'autant plus important aux campagnes qu'il instaure un système bicaméral. A l'instar du système fédéral américain, l'Assemblée fédérale suisse est désormais constituée d'un conseil qui représente la population et d'un conseil qui représente les cantons. Ce système va très durablement limiter la portée du vote urbain alors même qu'il concernera la majorité de la population.

La dimension politique de l'imaginaire anti-urbain suisse prend donc sa source dans la révolte des campagnes contre les villes. Elle permet de comprendre l'essence du fédéralisme helvétique qui correspond à une répartition des pouvoirs fondé sur le principe d'équilibre ; en cela, il s'oppose à la centralisation propre au développement de grandes villes. En définitive, toute concentration de pouvoir qu'elle soit économique ou politique est considérée avec méfiance en Suisse.

Le mythe des Alpes

La Suisse va bénéficier à partir du XVII^e et surtout au XVIII^e siècle de l'intérêt des Européens alors même qu'elle était considérée auparavant comme un pays plutôt inhospitalier. Vécue jusque-là par ceux qui la traversent comme le « *lieu du cauchemar et de la peur* », elle devient le lieu de « *la pureté des mœurs, de l'élévation morale et du sublime* » (Raffestin, 1993).

Les œuvres des écrivains et des voyageurs ont un rôle central dans la construction du mythe des Alpes. Dans des textes qui louent les qualités du paysage et de ses habitants, se dessinent en négatif les critiques adressées à la grande ville et aux citadins. Les écrits du genevois Rousseau dérivant l'horreur morale de la grande ville et le bonheur du bon sauvage vivant au

milieu de ses montagnes constituent peut-être l'illustration la plus célèbre de cette opposition². Prenons ici comme exemple le poème « Les Alpes » (*Die Alpen*, 1732) de Albrecht de Haller, très célèbre en Suisse pour sa description du paysage alpin. L'ensemble du poème est bâti sur l'opposition entre un peuple de la montagne vigoureux et vertueux qui vit au rythme des saisons et des citadins corrompus qui habitent une ville industrielle malsaine. Les vices de la ville : vanité, corruption, lubricité, alcoolisme, paresse et également pollution sont tour à tour évoqués à dessein de mieux faire ressortir la pureté des habitants et de la vie dans les Alpes.

*« Disciples de la nature, vous connaissez encore un âge d'or !
(...) Prends donc garde, pour toi d'aspirer à plus haute condition :
Tant que durera ta simplicité, tu resteras prospère.
(...) Ici ne s'impose aucune différence inventée par l'orgueil subtil
Qui assujettit la vertu pour anoblir le vice,
Nulle oisiveté chagrine n'y prolonge les heures,
Le travail emplit le jour et le repos occupe la nuit ;
(...) Loin de l'oiseuse vanité des affaires accablantes
L'âme demeure ici en paix et fuit la fumée des villes ;
La vie active renforce la vigueur des corps en sa plénitude,
L'oisiveté pesante n'engraissa jamais aucun d'eux,
Le labeur les éveille et calme leurs esprits,
Le désir les fait modestes et la santé légers ;
Dans leurs veines coule un sang non vicié,
Où nul poison hérité de pères maladifs ne s'insinue,
Que le souci ne corrompt point, qu'aucun vin importé n'allume,
Aucune lubricité n'infecte, et que n'aigrit aucune cuisine étrangère
(...) Et nulle boisson frelatée n'y avance l'heure de notre tombeau.
Favorisés du sort, ne vous plaignez pas ! En perdant vous gagnez avec usure :
Ce n'est pas une boisson nécessaire, c'est un poison que vous perdez ! »*

Dans la littérature, le mythe des Alpes, va s'étoffer tout au long du XIXe siècle et conforter une représentation d'une campagne alpine idéalisée opposée à la ville. Johanna Spyri créa en 1880 l'un des personnages les plus célèbres de la littérature helvétique : Heidi. Cette petite fille espiègle des montagnes devra supporter une triste vie dans la grande ville de Francfort avant de retourner à l'alpage auprès de son grand-père. L'image d'Heidi regardant par la fenêtre de sa nouvelle chambre en ville et découvrant un paysage de murs gris dénués de verdure ou celle du grand père montagnard perdu au milieu des rues sordides va émouvoir des générations de suisses et d'étrangers.

Le Village suisse

C'est sur cette opposition ville-campagne (plaine-montagne) que la Suisse va asseoir son identité nationale. Le Village suisse de l'exposition nationale de 1896 en constitue une excellente illustration. À l'origine, le Village est une reconstitution à l'échelle 1.1 présentée à l'Exposition nationale de Genève en 1896. C'est une mise en scène villageoise, qui offre dans un paysage alpestre un échantillon de maisons rurales traditionnelles des différents cantons suisses. Tout y était : rues, place, poste, église, taverne, atelier, étable, scierie, moulin, montagne et cascade. Le tout est habité par 353 authentiques villageois venus de toute la Suisse, habillés des différents costumes nationaux. La diversité des types architecturaux et des époques représentées est impressionnante. Éléments des bourgs et villages de la plaine jouxtent les chalets montagnards. Le Village Suisse remporte un succès phénoménal³. Un

² Le cas de Rousseau sera développé par Marc Vacher durant ce colloque.

³ Il aura été visité entre le 1^{er} mai et le 25 octobre 1896 par plus de 1 million de personnes, l'équivalent du tiers de la population suisse de l'époque.

village identique est construit pour l'Exposition universelle de Paris en 1900, à Glasgow en 1903 et pour les expositions nationales de 1914 à Berne et 1939 à Zurich.

Bien plus qu'une simple exhibition, le Village Suisse et son décor alpestre sont la représentation de l'image nationale. Alors que la Suisse s'industrialise et devient une des premières places bancaires mondiales, elle se donne à voir dans les expositions nationales et internationales comme un village de montagne. D'un point de vue idéologique, on peut analyser cette projection rurale comme le moyen pour les détenteurs du pouvoir économique de l'époque de mobiliser l'attention et les valeurs loin du prolétariat urbain et de ses revendications sociales ; les Suisses ne cherchent pas à se montrer comme appartenant à une nation puissante et moderne mais comme les descendants vigoureux d'un peuple des montagnes.

Avec d'autres traits esthétiques sur l'architecture pittoresque, le Village Suisse crée un alphabet helvétique (B. Crettaz, 1993) qui va se reproduire dans les plaines et les montagnes. Le Village du bas, celui des expositions nationales, va peu à peu façonner le village du haut, celui de la réalité suisse (B. Crettaz, 1993) alors qu'il n'est pas rare de voir des chalets dans les villes. A partir de la fin du XIXe, on assiste ainsi à une « suissisation » du paysage suisse entraînée par le formidable moteur du tourisme.

La ville moderne n'a pas sa place dans ce paysage. Dans « Ouvrons les yeux. Voyage esthétique à travers la Suisse » (1904), l'écrivain Guillaume Fatio, après avoir décrit avec emphase l'architecture villageoise et urbaine traditionnelle et les particularités « atemporelles » de l'architecture autochtone, fustige la Genève moderne où l'industrie génère « laideur », « banalité » et « casernes locatives »⁴. Le *Heimatschutz*, ou Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque est fondé en 1905. Deux tendances négatives de la Suisse d'alors fondent sa croisade pour le pittoresque : le capitalisme et le cosmopolitisme (Gubler, 1975).

Si le mythe des Alpes et le Village Suisse donnent à voir le paysage de la Suisse principalement comme rural, ils proposent également un modèle de vivre ensemble à l'opposé de celui des villes. C'est la société idéale telle que Rousseau l'a dépeinte dans la Nouvelle Héloïse (1761) ; une communauté à taille humaine, un univers tranquille de relations personnalisées où l'individualisme n'y est pas de mise ; on y est solidaire, on a le sens de la communauté. C'est l'expression de la *Gemeinschaft* définie par F. Tönnies (1887 (1977)) : une communauté fondée sur le consensus des volontés, l'appartenance à une même origine et à un même destin. A la base de cette communauté, on trouve les liens du sang et de la famille. Cette communauté s'oppose à la licence et au vice de la société urbaine la *Gesellschaft*. Une communauté qui s'est dissoute dans l'individualisme et l'anonymat. Ces deux notions antagonistes représentent les deux organisations dans lesquelles les hommes peuvent établir leurs rapports, l'une est morale, l'autre est décadente.

2 – Le rêve d'un aménagement du territoire pour lutter contre la ville

La première moitié du XXe siècle en Suisse constitue une sorte d'apogée des courants anti-urbains en Suisse. Un contexte économique et social difficile lié aux deux guerres mondiales et à plusieurs crises économiques majeures conditionnent un repli sur les valeurs nationales et donc rurales du pays. Ces années de crises induisent une intervention forte de l'Etat qui développe les premières lignes d'une politique d'aménagement du territoire à l'échelle du pays.

4 En 1902, l'architecte suisse Camille Martin publie une traduction très personnelle du livre de Camillo Sitte *Der Städtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen* sous le titre *L'art de bâtir les villes*. L'un des chapitres de cet ouvrage qui connaît un grand succès en Suisse porte sur « l'indigence des motifs et les banalités des aménagements urbains modernes ».

Le Sol nourricier

Dans son ouvrage sur *la Suisse urbaine* François Walter constate qu'entre 1914 et 1950 « *une doctrine ruralisante imprègne l'ensemble de la culture helvétique avec une remarquable constance* ». Cette doctrine se manifeste par une apologie systématique des paysans et du paysage rural de la Suisse et se concrétise par une politique active de retour à la terre et des aides financières de plus en plus importantes pour l'agriculture. Le principe de l'autosuffisance alimentaire initié par le Plan Wahlen aussi appelé « la Bataille des champs » (1940) contribue à faire de l'agriculture le secteur privilégié de l'économie.

Ernst Laur, dirigeant de la puissante Union suisse des paysans illustre parfaitement ce climat défavorable à la ville.

« Deux dangers menacent notre pays, la guerre d'une part et, de l'autre, le développement croissant des villes et l'industrialisation qui conduisent de façon irrémédiable le peuple suisse à l'affaiblissement numérique comme aussi malheureusement à un amoindrissement qualitatif. (...) Urbanisation équivaut à stérilité et par conséquent constitue un danger pour l'existence de notre peuple. L'urbanisation s'en prend aux sources vives de notre peuple qu'elle épuise et met ainsi en péril ce qui fait notre nationalité et notre caractère propre.

(...)

Que de fois des mariages contractés par ces hommes issus des campagnes ne contribuent-ils pas au rajeunissement d'anciennes familles citadines et ne les préservent-ils pas de la disparition ! » (Le Paysan Suisse, 1940).

La stérilité est un grief rémanent à l'égard de la ville à cette époque non seulement en Suisse mais dans les régimes autoritaires qui l'entourent (Marchand, 1999, Treves, 1981, Salomon Cavin, 2005). La terre (« la glèbe »), représente le sol et le sang de la nation. Or, la ville stérilise la terre par son avancée. Elle stérilise aussi les hommes car les familles y font peu d'enfants ; ville, tombeau des familles, disait Rousseau. A l'inverse, le sol nourricier assure l'approvisionnement de la nation et lui offre ses hommes, c'est-à-dire des soldats.

Ce discours sur la ville stérile s'inscrit dans une conception physiocratique⁵ de la société et de l'économie. Pour les physiocrates, la terre est la ressource économique première. Le bien être économique est ainsi centré sur la maximisation de la production agricole et non sur l'industrie. La ville y apparaît comme un milieu stérile dont le développement est condamnable.

Un urbaphobe comme pionnier de l'aménagement

C'est dans cette ambiance très défavorable à la ville qu'il faut replacer la genèse de la pensée aménagiste en Suisse. L'urbaphobie est particulièrement évidente chez un pionnier du domaine comme Armin Meili⁶. Cet architecte et politicien zurichois a joué un rôle central dans la mise en place d'une politique nationale d'aménagement en Suisse. Il est en particulier l'auteur de la première esquisse d'un plan d'aménagement à l'échelle nationale en 1933⁷ et deviendra en 1943, le premier président de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national⁸ (*Schweizerische Vereinigung für Landesplanung*).

Dans une série d'articles où il présente ses vues sur l'aménagement national, Armin Meili va trouver le moyen de formuler encore et encore sa détestation de la grande ville (Meili, 1941 ; 1942 ; 1943 ; 1944). Pour Meili, la grande ville est une maladie dont il faut prévenir la diffusion en Suisse: « *Les citadins sont trop nombreux (...) C'est la santé générale de notre*

5 Théorie initiée par François Quesnay à partir du milieu du XVIIIe siècle.

6 Voir B. Marchand et J. Salomon Cavin, 2007, « Anti-urban ideologies and Planning in France and Switzerland : Jean-François Gravier and Armin Meili », *Planning Perspectives*, 22, pp. 29-53.

7 „Allgemeines über Landesplanung“, *Die Autostrasse 2*, 1933.

8 L'ASPAN est encore actuellement une des principales organisations de réflexion et de diffusion de la connaissance sur l'aménagement du territoire en Suisse.

peuple qui en souffre » (1943). «*Notre petit pays ne peut supporter de grosses villes hydrocéphales* » (1944).

Les griefs sont nombreux. Il y a en tout premier lieu l'idée que l'échelle limitée est gage de développement harmonieux. La Suisse est un petit pays qui doit avoir des petites villes.

« Nous voulons croire à l'excellence du petit Etat. Le petit sort des individus nous intéresse davantage que celui des masses. L'addition des bonheurs individuels fait celui de l'ensemble; la réciproque n'est pas vraie. Il n'y a pas de bonheur collectif (...). Mais l'histoire, avec quelques exceptions pour confirmer la règle, enseigne que tout le vrai et le durable est né d'un milieu à échelle limitée. Les bases de notre civilisation occidentale ont été posées sur le sol étroit de l'Ionie, sur les bords de la seule mer Egée. (...). Dante, Michel-Ange, Léonard de Vinci, le Titien n'étaient pas fils de métropoles ; ils ont crû dans une ambiance de petite ville, à l'ombre de potentats locaux et de petites républiques (...).

Notre petite Suisse démontre que le citoyen reste un homme libre avec notre conception historiquement et volontairement limitées » (1942).

Prenant toujours en exemple la vie villageoise, Meili souligne que le bon voisinage, la connaissance de son prochain sont des forces économiques trop souvent méconnues, qui tarissent dès que la ville dépasse 30 000 habitants⁹. Lorsque la ville dépasse ce stade, elle devient nuisible à l'individu et à la communauté. Meili justifie cette proposition par des raisons d'hygiène et également par la difficulté de ravitaillement.

Sa détestation de la ville s'appuie également sur des raisons politiques. Grande ville rime avec bolchevisme et avec « foyer d'agitation ». La criminalité, le prolétariat, prospèrent loin de la nature dans des villes où la population s'entasse dans des « casernes locatives ».

« Que devient dans ces foules l'homme pensant et créateur? S'il y a une organisation sociale possible par la masse, les ilotes y seront la majorité toute-puissante ; cela se nomme dictature du prolétariat ». (1942)

« L'idée de masse est en progrès. Le bonheur humain, celui de la famille, sera remplacé par un bien être doctrinaire et collectif »

Finalement, l'architecte justifie l'importance de la mise en place d'un aménagement du territoire national par la nécessité de lutter contre le développement des grandes villes : « le législateur doit lutter par tous les moyens contre l'envahissement du pays par les villes » (1943). «*Nous devons avoir le courage d'arrêter la croissance des villes. (...) Nous ne voulons pas d'amas de fer, de pierre et de béton*» (1942).

Le déni urbain

Les rêves d'un aménagement du territoire omnipotent pour lutter contre la ville ne vont être que de courte durée. Après guerre, la Confédération ne va pas donner forme aux attentes de Meili parce qu'elle ne peut en aucun cas s'immiscer dans l'économie privée ou accroître ses prérogatives au détriment de la souveraineté cantonale (Walter, 1985). La politique fédérale d'aménagement du territoire se fait cependant le reflet du contexte anti-urbain dans lequel elle a été élaborée.

A partir des années 1950, la ville est tout simplement évincée du discours de l'aménagement. Les concepts de ville et d'urbanisme sont supplantés par un aménagement du territoire abstrait et fonctionnel qui distingue les communes selon leur taille et leur fonction. Sorte d'aboutissement du déni urbain dont l'aménagement du territoire va se faire l'instrument, la

⁹ Ce seuil de 30 000 habitants est également celui que fixe Howard à ses cités-jardins.

première loi fédérale sur l'aménagement du territoire votée en 1979 ne comprend ni le mot ville ni celui d'urbanisme. Dans son rapport à l'urbain, la politique fédérale sera globalement dominée par une optique défensive qui contribue à faire de la ville un mal dont il faut limiter les débordements par une stratégie systématique de zonage agricole et de protection des zones naturelles. Il ne s'agit pas d'aménager la ville mais de la circonscrire. L'aménagement du territoire en Suisse a consacré non pas une conception négative de la ville mais une conception de la ville par la négative.

La politique régionale représente une autre expression de ce déni urbain. Le souci d'un développement « harmonieux » entre les différentes régions du pays, a motivé la mise en place d'une politique régionale¹⁰ uniquement destinée aux régions périphériques (comme l'Arc jurassien) et aux régions de Montagne. Toutes les grandes villes de Suisse en sont exclues. Ces mesures ont-il est vrai été conçues à une époque où les disparités étaient réelles entre périphérie défavorisée (surtout les zones de montagne) et centres urbains prospères. Mais dès les années 1980, cette dichotomie n'était plus de mise. Si les grandes villes conservaient leur poids dans l'économie, elles étaient confrontées à d'importants problèmes sociaux, financiers et environnementaux. Malgré cela, la politique régionale demeure encore à ce jour fondée sur une dichotomie simpliste qui donne l'image de régions périphériques pauvres et de centres urbains prospères.

3 – La ville, perpétuelle mal aimée ?

« Le rôle des villes en Suisse en tant que moteurs de l'activité économique, en tant que lieux de culture, d'innovation, d'ouverture sur le monde et, avec leurs agglomérations, en tant que lieu de vie des 2/3 de la population, est aujourd'hui en voie de reconnaissance » (Rapport sur les centres urbains, 1999).

Par contraste avec les périodes précédentes, cet extrait d'un rapport commandé par la Confédération sur la Suisse urbaine illustre l'émergence à la fin du XXe siècle de tendances plus favorables à la ville.

Cette évolution peut notamment s'expliquer par le développement des recherches sur la ville ainsi que la création de laboratoires consacrés à cette question à partir des années 1970¹¹. Ces recherches vont véritablement donner à voir la ville en Suisse. S'appuyant sur des travaux scientifiques, plusieurs rapports sur les villes suisses sont publiés autour des années 2000 à l'instigation de la Confédération (notamment, Küster, 200). Ces publications insistent toujours sur l'importance démographique et économique des grandes villes en Suisse (et, implicitement, sur l'intérêt légitime qu'on doit leur porter) mais également sur les déséquilibres croissants auxquels celles-ci sont confrontées¹². Les conclusions de ces rapports sont unanimes : la Confédération doit lancer une politique de la ville et des agglomérations.

Par ailleurs, au cours des années 1990, de nombreux représentants des villes, à l'instar d'Yvette Jaggi, syndique de Lausanne et présidente de l'union des Villes suisses, se mobilisent en faveur d'une meilleure prise en compte des villes dans les politiques de la Confédération. L'inscription des termes de ville et d'agglomération à l'article 50 de la Constitution fédérale en 1999 est la conséquence sans doute la plus visible de cette

10 Loi sur les investissements dans les régions de montagne (1974) et arrêté en faveur des régions à économie mono-structurée de (1978)

11 En 1971 est par exemple créé l'Institut de recherche sur l'environnement construit (1981) à l'École polytechnique fédérale de Lausanne. Dans les années 1980, nombre de publications sur la ville émanent de cet institut.

12 Surtout : augmentation du trafic individuel motorisé entraînant pollutions et nuisances, ségrégation sociale entre le centre et la périphérie engendré par le départ des populations à fort revenu vers les communes extérieures, charges financières liées aux équipements d'agglomération uniquement supportées par les villes centres, inadaptation des structures institutionnelles traditionnelles (autonomie communale) au territoire morphologique et fonctionnel des agglomérations, etc.

mobilisation même si elle a une portée vraisemblablement plus symbolique que réelle. En effet, si la ville, en même temps que la commune, est reconnue par la charte helvétique, le constituant ne se hasarde à mentionner les agglomérations urbaines qu'en étroite relation avec les régions de montagnes¹³. Mais, avec cet article, la Confédération a désormais compétence pour lancer une politique des agglomérations, domaine jusque-là réservé aux cantons. En 2001, Moritz Leuenberger, avocat déclaré de la cause urbaine en Suisse¹⁴, devient président de la Confédération et dirige le département fédéral chargé de la « Politique de développement territorial ». A la fin de l'année 2001, la Politique des agglomérations de la Confédération est officiellement lancée (Conseil fédéral, 2001). L'objectif principal est une meilleure prise en compte des villes dans les activités de la Confédération et la mise en place de structures d'agglomération. A ce jour, toutes les grandes agglomérations de Suisse ont réalisé des projets motivés par la manne fédérale en matière de financement des transports. Autre symbole, en 2002, une nouvelle exposition nationale suisse est inaugurée. Expo 02 tout comme celle de 1964 ne propose pas aux visiteurs de Village Suisse mais une « ville-territoire »¹⁵ avec des lieux d'exposition disséminés entre les villes du Plateau de Bienneneuchâtel-Yverdon et Morat. Le monolithe de Jean Nouvel posé sur le lac à côté de la très pittoresque ville de Morat donne l'image d'une Suisse résolument ouverte sur le monde et la modernité

Yvette Jaggi peut légitimement se réjouir : « En Suisse, la cause des villes et la politique des agglomérations ont fait d'avantage de progrès ces dix dernières années que depuis les débuts de l'urbanisation » (préface Salomon Cavin, 2005). Cependant, « il n'en reste pas moins encore beaucoup à faire, sur le plan institutionnel, pour que soient enfin pris en compte les développements et les problèmes spécifiques des régions urbaines ». En effet, si la ville à désormais sa place dans la politique de la Confédération, les régions urbaines n'ont pas encore trouvé une forme de reconnaissance politique. La Suisse est l'un des rares pays en Europe à n'avoir pas modifié son système institutionnel local pour l'adapter au développement des régions urbaines. La méfiance historique des communes et des cantons à l'égard de toute prise de pouvoir par les villes et les régions urbaines en Suisse est toujours d'actualité.

Pour conclure, et si l'on met un instant de côté la dimension politique de l'urbaphobie en Suisse, toujours flagrante, toujours efficace, on peut émettre l'hypothèse que la Suisse se situe actuellement à un moment charnière de sa relation à la ville.

La période du déni urbain est sans aucun doute abolie. Les publications sur la ville suisse, encore rare il y a 20 ans, sont désormais abondantes et les représentations de la Suisse urbaine, aussi nombreuses que contrastées¹⁶. Plutôt bien diffusées par les médias, elles ne suscitent que peu de réactions hostiles malgré le caractère éminemment provocateur de certaines d'entre-elles ; je pense au concept de métropole suisse (Bassand, 1997) qui fait de la Suisse toute entière une grande ville dont les cités principales sont des quartiers et les montagnes des parcs urbains, au « Portrait urbain » du *Studio Basel* (Diener et al., 2005) qui

13 Art. 50 Constitution fédérale : « (...) La Confédération tient compte des conséquences éventuelles de son activité pour les communes. Ce faisant, elle prend en considération la situation particulière des villes, des agglomérations urbaines et des régions de montagne ».

14 En 2001, il prononce un discours intitulé „Playdoyer pour la Suisse urbaine“ à l'assemblée des Villes Suisses.

15 Nelly Wenger, *Je vous invite, un récit*, Favre Lausanne, 2002.

16 J'ai organisé un débat pour le compte de l'office fédéral du développement territorial sur le thème des métropoles en Suisse avec une dizaine de personnes : représentants du monde académique et aménagistes. Il y avait pratiquement autant de définition des métropoles en Suisses que de personnes présentes. (J. Salomon Cavin, 2006, *La transcription opérationnelle du concept de métropole*, Office fédéral du développement territorial.

<http://www.are.admin.ch/are/fr/raum/reb/unterseite03514/index.html>.)

distingue entre autres parties de la Suisse, les « régions métropolitaines », dynamiques et globales (région de Zurich, de Bâle et région lémanique), des « friches alpines » qui perdent population et emploi ou encore aux cartogrammes de Jacques Levy qui déforment la surface des communes en proportion de leurs population, faisant ainsi ressortir « le pays réel », celui où les villes sont énormes (Levy, 2005) et les communes alpines minuscules.

Dans les milieux scientifiques et chez les professionnels de la ville, la montée en puissance du principe de développement durable et du modèle de la ville compacte coïncident avec l'émergence d'un discours favorable à un certain type de ville : une ville supportable pour l'environnement et agréable pour ses habitants. L'urbanité de la ville compacte est l'objet de toutes les attentions alors que la ville étalée, la périurbanisation est à l'inverse stigmatisée comme nuisible pour l'environnement et expression d'un égoïsme exacerbé. Le « périurbain-simili-campagne » est l'ennemi contre lequel l'aménagement doit lutter mais la ville est l'endroit où il faut habiter.

La ville est aimée à condition d'être durable.

Dans la population, la tendance est plus imprécise. Depuis plusieurs décennies, la périurbanisation constitue la forme principale de l'urbanisation en Suisse. On quitte la ville-centre pour aller habiter à sa périphérie. Mais faut-il y voir l'expression d'un rejet de la ville ? Les enquêtes sur les désirs en matière de logement montrent avec constance que le lieu idéal de vie pour la majorité de population en Suisse est une maison individuelle dans un village alors que les centres de grandes villes attirent peu (Salomon Cavin, 2004). Notons que ces enquêtes montrent que tout en rejetant l'idée d'habiter les centres, la population plébiscite la proximité de la ville pour les services qu'elle y trouve. Cependant, d'autres enquêtes¹⁷ (Cunha et al., 2004) indiquent que c'est l'absence de conditions matérielles favorables en ville (manque de logements pour les familles, loyers inabordables, nuisances sonores, etc) qui pourrait expliquer le départ vers une périphérie où il est plus aisé de se loger. Dans ce cas, ce n'est plus un rejet de la ville, c'est la ville qui rejette.

Et dans ce cas, **la ville serait donc aimable, à défaut d'être aimée.**

17 Voir le texte de la communication présentée par Béatrice Bochet pour le colloque de Cerisy.

Références citées

- Bassand M., *Métropolisation inégalités sociales*, PPUR, Lausanne, 1997.
- Choay F., « Le règne de l'urbain et la mort de la ville », in *La ville, art et architecture en Europe : 1870 - 1993*, Centre Georges Pompidou, Paris, 1994.
- Conseil fédéral, *Politique des agglomérations de la Confédération*, Berne, 2001.
- Corboz A., « La Suisse, fragment de la galaxie urbaine européenne », in *Werk, Bauen+Wohnen*, 3, 1997, pp. 49-56.
- Crettaz B., *La beauté du reste, confession d'un conservateur de musée sur la perfection et l'enfermement de la Suisse et des Alpes*, éditions Zoé, Genève - Carouge, 1993.
- Da Cunha A., Bochet B., Both J.-F., Mager C., *La mobilité résidentielle, aspirations des ménages et transformations de l'habitat : l'agglomération lausannoise*, Observatoire de la ville et du développement durable, Université de Lausanne, 2004.
- de Haller A., *Les Alpes (Die Alpen, 1732)*, Mini Zoé, Carouge-Genève, 1995.
- Diener R, Herzog J., Meili M., de Meuron P., Schmid C., *La Suisse, un portait urbain*, ed. Birkauer, 2005
- Gerosa P.G., Bassand M., Racine J.-B., « L'urbain et l'idéologie », in *Les enjeux de l'urbanisation en Suisse: Agglomerationsprobleme in der Schweiz*, Peter Lang, Berne, 1988, pp. 115 - 133.
- Gubler J., *Nationalisme et internationalisme dans l'architecture moderne de la Suisse*, L'Age d'homme, Lausanne, 1975.
- Jaggi Y.,
- Kuster J., Meier H.R., *La Suisse urbaine, évolution spatiale et structure actuelle*, office fédéral du développement territorial, Berne, 2000.
- Laur E., *Le paysan suisse, sa patrie, son oeuvre. Conditions et évolution de l'agriculture suisse au XXe siècle*, Union suisse des paysans, Brougg, 1939.
- Leresche J.-P., « Mythes et réalités de la métropole lémanique », in Leresche J.-P., Joye D., Bassand M., *Métropolisation, interdépendances mondiales et implications lémaniques*, Georg, Genève, 1995, pp. 183-207.
- Leuenberger M., *Plaidoyer pour une Suisse urbaine*, Discours prononcé lors de la journée des villes à Moutier, le 31 août 2001 (version abrégée in *Die Stadt-les villes*, 6, 2001, pp. 9-11), 2001.
- Levy, J., « les pays réels du « pays légal » suisse », *Espacestems.net*, 27.03.2005.
- Marchand Be., « Nationalsozialismus und Grossstadtfeindschaft », in *Die alte Stadt*, 1, 1999, pp. 39-50.
- Meili A., « Fragen der Landesplanung – Landesplanung für die Schweiz », in *Die Neue Stadt*, N6/7, 1932, p.142 ss.
- Meili A., « Allgemeines über Landesplanung », in *Die Autostrasse*, N°2, 1933.
- Meili A., « Bases sociales et éthiques de l'aménagement national », in *Bulletin technique de la Suisse romande*, n° 22, 1942, pp. 271-274.
- Meili A., « Le plan d'aménagement national », in *Bulletin technique de la Suisse romande*, 1943, pp. 95-99.
- Office fédéral de l'aménagement du territoire, Office fédéral du développement économique et de l'emploi, Conférence pour l'organisation du territoire et de la Confédération, *Rapport sur les centres urbains du 7 juin 1999*, Berne, 1997.
- Raffestin C., « Les territorialités alpines ou le paradoxe du dialogue nature-culture », in *Economie et écologie dans le contexte de l'arc alpin*, K. Mainzer, P. Haupt, Berne, 1993, pp. 4-19.
- Rappard W.E., « L'évolution économique et politique des villes et des campagnes suisses depuis la fin de l'ancien régime à nos jours », in *Journal de statistique et revue économique suisse*, 1916, pp. 1-13.
- Salomon Cavin J., « La Suisse urbaine entre ubiquité et absence », *Espacestems.net*, 13.09.2004.
- Salomon Cavin J., *La ville mal-aimée*, PPUR, Lausanne, 2005.
- Tönnies F., *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie pure*, Retz - C.E.P.L., Paris, 1977.
- Treves A., « La politique anti-urbaine fasciste et un siècle de résistance contre l'urbanisation en Italie », in *L'espace géographique*, 2, tome X, 1981, pp. 115-124.
- Walter F., *La Suisse urbaine, 1750-1950*, éditions Zoé, Carouge - Genève, 1994.
- Walter F., « Fédéralisme et propriété privée 1930 - 1950. Les attitudes face à l'aménagement du territoire en temps de crise et de pleins pouvoirs », *DISP*, 82, 1985, pp. 21 - 27.
- Wenger N., *Je vous invite, un récit*, Favre, Lausanne, 2002.